

LES ATHLÈTES PALESTINIENS AUX JO-2024 DE PARIS

UN SYMBOLE DE RÉSISTANCE

Page 16

LIGUE DE DIAMANT 2024

**SEDJATI
QUALIFIÉ
POUR LA FINALE**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5057 | Lundi 15 juillet 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LUTTE CONTRE LE CRIME
ORGANISÉ

**PLUS DE 44 KG DE
COCAÏNE SAISIS
À LAGHOVAT**

Page 16

PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

LES SOUTIENS À TEBBOUNE S'ENCHÂÎNENT

Page 3



■ ALGÉRIE

**UNE AUGMENTATION
SIGNIFICATIVE
DE L'ESPÉRANCE DE VIE**

Page 4

■ RISQUES SISMIQUES EN ALGÉRIE

**UN ACCORD AVEC L'AGENCE
JAPONAISE DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE**

Page 5

■ HOMMAGE AU DÉFUNT MOHAMED SOLTANI

**LAAGAB PARTICIPE
À LA CÉRÉMONIE**

Page 5

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025



**LES ANNONCES PHARES
DE BADDARI**

Page 5

INTÉGRATION DES CADRES DE L'ANP DANS L'ADMINISTRATION CIVILE

Le MDN fixe les règles

Une nouvelle ère s'ouvre pour la gestion des secteurs stratégiques en Algérie. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné son aval au décret présidentiel n°24-218 du 27 juin 2024, publié au *Journal Officiel* n°46, qui ouvre la voie au détachement des officiers généraux et des officiers supérieurs vers des postes de haut niveau au sein de l'administration civile publique. Cette mesure inédite vise à renforcer la gestion des intérêts vitaux du pays, comme le souligne le décret. Les secteurs sensibles verront désormais des compétences militaires de haut rang contribuer à leur pilotage. Concrètement, les officiers généraux et les officiers supérieurs détachés pourront occuper des postes à responsabilité directe dans les infrastructures essentielles, les équipements techniques et les systèmes nerveux des services vitaux de la société. Leur mission : une implication totale au service de l'intérêt général, pour une gestion optimisée et une meilleure performance des secteurs stratégiques. La durée du détachement est fixée entre un et trois ans, renouvelable. Pour prétendre à ces fonctions clés, les militaires devront répondre à des critères précis. Nature et niveau de sensibilité du poste, qualifications militaires ou sécuritaires requises. Chaque détachement fera l'objet d'une évaluation rigoureuse afin de garantir l'adéquation des profils aux exigences des missions.

Vers une gestion plus performante avec les cadres supérieurs de l'Armée nationale

Durant leur détachement, les officiers resteront soumis à leur statut militaire, tout en se conformant aux règles de l'administration civile publique d'accueil. Leur dévouement à leurs nouvelles missions sera récompensé par le maintien de leur solde militaire, assorti de primes, allocations et autres avantages accordés par l'administration civile.

De plus, « les années de service accomplies par les personnels militaires de carrière et contractuels en position de détachement sont prises en compte dans le calcul de la durée de service effectif et dans l'ancienneté dans le grade », précise le décret. Pour garantir une implication exemplaire et un service de qualité, les officiers détachés feront l'objet d'une évaluation annuelle par l'autorité civile compétente. Un rapport détaillé sera transmis au ministre de la Défense nationale, garantissant un suivi rigoureux de leurs performances. Tout manquement à la discipline ou aux obligations professionnelles fera l'objet d'un signalement immédiat. Selon le même décret, les structures habilitées du MDN continuent d'assurer l'ensemble des volets liés à l'avancement, aux décorations et à la formation de ces personnels militaires, en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur. Le décret présidentiel n°24-218 marque un tournant majeur dans la gestion des secteurs stratégiques en Algérie. L'expertise et le savoir-faire des officiers généraux et des officiers supérieurs, mis au service de l'administration civile, ne manqueront pas de contribuer à une meilleure performance et à une optimisation des ressources dans des domaines essentiels pour le pays.

R. N.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE :

« Le redécoupage administratif, une nécessité inéluctable »

La Télévision algérienne a consacré un documentaire, diffusé samedi soir, à la visite effectuée mercredi dernier dans la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment la rencontre avec des représentants de la société civile, durant laquelle le président de la République a précisé que l'état du développement à travers les différentes wilayas du pays « nécessite de trouver un équilibre entre les communes rurales et urbaines pour consacrer le principe de la pratique démocratique ».

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Il a évoqué, à ce propos, le cas de certaines communes qui accusent un déficit financier. Afin d'y remédier, « le redécoupage administratif est une nécessité inéluctable », a-t-il souligné, expliquant que « l'organisation actuelle n'est plus adaptée à la réalité socioéconomique du pays ». « La démocratie commence par la commune, d'où la nécessité d'ouvrir le dossier du découpage administratif, sinon nous allons encore perdre du temps », a insisté le président de la République. « Les promesses et les programmes présentés par les candidats aux élections locales se heurtent souvent à une réalité différente. Il faut y remédier », a-t-il poursuivi. Le dossier du découpage administratif est une « priorité », a dit le président



de la République, assurant que les codes communal et de wilaya « garantiront l'équilibre requis entre les communes rurales et urbaines, consacrant ainsi le principe du développement à travers toutes les wilayas du pays ».

« Le développement est un droit pour chaque citoyen algérien, mais sa mise en œuvre effective et la concrétisation de l'objectif escompté nécessitent des études approfondies », a-t-il affirmé. Et de rappeler, à ce propos, « les expériences de projets mort-nés qu'on a été obligés de convertir », appelant à « laisser les techniciens faire leur travail et de solliciter leur avis sur la faisabilité ou non des projets ».

Le président de la République a, en outre, souligné que l'Algérie « s'oriente vers l'économie de marché ».

« Dans les années 1980 et 1990, l'Etat a jeté les bases d'un investissement centralisé, mais aujourd'hui, nous nous orientons vers l'économie libre, où l'investisseur joue un rôle central et où l'Etat l'accompagne en réunissant les conditions idoines et en levant

les obstacles bureaucratiques », a-t-il expliqué.

« Nous avons ouvert la voie aux Algériens pour qu'ils contribuent au développement et chaque citoyen peut investir dans son pays en toute sérénité. Nous avons réalisé ce qui ne l'a pas été pendant vingt 20 ans », s'est-il réjoui.

Au sujet de l'allocation accordée aux femmes au foyer, le président de la République a précisé qu'« elle participe de la Solidarité nationale » et qu'« elle contribue à améliorer la situation matérielle de cette catégorie ». Le documentaire de la Télévision algérienne est également revenu sur les principales étapes de la visite du président de la République dans la wilaya de Tizi-Ouzou et l'inauguration de plusieurs projets de développement. Le président de la République a rappelé, à cet égard, que l'inauguration du stade Défunt Moudjahid Hocine-Aït Ahmed intervenait « après 14 ans d'attente » et « une phase de gestion lamentable ».

R. R.

MOHAMED KLALÈCHE, P/APW DE TIZI-OUZOU :

« Le président a dit oui à toutes nos demandes »

PAR RACIM NIDHAL

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, mercredi dernier, lors de sa visite de travail et d'inspection à Tizi-Ouzou, à l'inauguration et à l'inspection de plusieurs projets de développement dans cette wilaya, alors que le meilleur est à venir.

Le P/APW, Mohamed Klalèche, qui s'est félicité de cette visite, a assuré, dans une déclaration à *Berbère Télévision (BRTV)* que le président de la République a donné son accord pour une enveloppe conséquente destinée à la réalisation de beaucoup d'autres projets dans la wilaya.

« Nous avons fait part au Président du retard accusé par la wilaya en matière de développement, et il nous a promis d'accorder tout », a rapporté l'élu. Plus en détail, « les projets demandés et qui concernent de nombreux secteurs dont la santé, l'éduca-

tion, les travaux publics, l'hydraulique et d'autres encore, s'élèvent dans leur ensemble à 274 milliards de dinars, soit l'équivalent de 2 milliards de dollars », a soutenu le P/APW. Mohamed Klalèche a cité, à titre d'exemple, un hôpital mère-enfant, une clinique de néphrologie, la réalisation d'une nouvelle faculté de médecine ainsi que les quatre établissements publics hospitaliers, EPH, de Mekla, Ouaguenoun, Béni Douala et Ouacifs « dont les études ont été finalisées depuis une dizaine d'années et dont l'inscription se fera incessamment ». Le secteur de l'hydraulique n'est pas en reste, toujours selon les déclarations du P/APW de Tizi-Ouzou. Il est ainsi question de la réalisation de la station de dessalement d'eau de mer d'Aït Chafaâ, dans la région d'Azeffoun, dont le lancement des travaux est prévu en 2025 et non en 2023 comme initialement prévu. « Nous avons également

demandé la relance du projet de la pénétrante qui reliera Aïn El Hammam à Drâa El Mizan, un projet qui permettra de désenclaver une vingtaine de communes de la wilaya, ainsi que celle de Fréha-Azeffoun-Akerrou-Aït Chafaâ, et il a demandé juste à ce que les dossiers et les études soient ficelées », se félicite encore M. Klalèche relevant dans le même contexte que le président Tebboune a également « accepté, en ce qui concerne le secteur de l'éducation, la réhabilitation de nombreux établissements des cycles moyens et secondaires, et en ce qui concerne le logement, l'augmentation du quota de la wilaya en matière d'aide à l'habitat rural ainsi que du montant de ces aides à un million de dinars ». La viabilisation de toutes les zones d'activité et autres zones industrielles a été également approuvée par le président de la République.

R. N.

PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Les soutiens à Tebboune s'enchaînent

Plusieurs partis politiques et organisations nationales ont affiché leur soutien à la candidature du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la présidentielle du 7 septembre prochain, pour la préservation des acquis et la poursuite du processus d'édification et de réformes.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ainsi, le Mouvement El-Islah a réaffirmé, dans un communiqué, son soutien à la candidature du président de la République à la présidentielle du 7 septembre prochain, s'engageant à « mobiliser le soutien populaire nécessaire en faveur de sa candidature car il représente le bon choix pour réaliser les aspirations des Algériens dans le cadre d'un véritable projet de renaissance dans tous les domaines ».

Le Mouvement a appelé les citoyens à participer massivement à la prochaine échéance présidentielle pour « renforcer la place de l'Algérie et unifier les rangs face aux plans hostiles et aux complots étrangers ourdis contre notre pays ».

De son côté, le parti Tajamoue Amel El Djazair (TAJ) a exprimé, par la voix de sa présidente Fatima-Zohra Zerouati, son « soutien à la candidature du président de la République, qui a assumé une lourde responsabilité en 2019, et qui mérite aujourd'hui d'être soutenu pour poursuivre le processus de développement et parachever le projet d'édification de l'Algérie nouvelle ».

Lors d'une rencontre de formation organ-



isée au siège du parti à Alger, Mme Zerouati a souligné l'adhésion de sa formation politique « aux efforts de préservation des acquis réalisés », exhortant tous les Algériens à « faire bloc autour de l'Algérie pour relever les défis aux plans régional et international ».

Le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani a, quant à lui, relevé que « le soutien à la candidature du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, participe de notre ferme conviction quant au nécessaire parachèvement des différents chantiers de réformes qu'il a engagés ».

Animant une conférence de presse au siège de son parti à Alger, M. Osmani a salué « la volonté sincère du président de la République puisée dans les valeurs de la glorieuse Révolution de libération ».

Lors d'un meeting animé par son coordinateur général à Alger, le Pôle sociétal algérien a, lui aussi, apporté son soutien à la candidature du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour « assurer la continuité et préserver la stabilité ».

De son côté, l'Académie de la jeunesse algérienne a affirmé que son soutien à la

candidature du président de la République était motivé par « les réalisations qu'il a accomplies depuis son accession à la magistrature suprême du pays, notamment ses efforts pour surmonter les répercussions de la pandémie de Covid-19 et de la crise économique mondiale ».

L'Académie a, en outre, salué la politique que le président de la République a adoptée au double plan intérieur et extérieur et « ses efforts visant à permettre aux jeunes d'assumer de hautes responsabilités à travers la Constitution du 2020 », affirmant que son soutien à sa candidature pour un deuxième mandat « est un soutien au processus de développement et d'édification amorcé en 2019 ».

L'Union nationale algérienne de la jeunesse (Unaj) s'est, quant à elle, félicitée, dans un communiqué, de « la décision du président de la République de se présenter pour un deuxième mandat, en vue de poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle », se disant disposée à contribuer à la réussite de cet important rendez-vous, à travers la mobilisation de la jeunesse.

L. B.

L'UNSTA soutient la candidature du président de la République

L'Union nationale des scientifiques et technologues algériens (UNSTA) vient se joindre aux organisations qui soutiennent la candidature du président de la République à un deuxième mandat.

« C'est avec un grand enthousiasme que nous accueillons l'annonce de la candidature d'Abdelmadjid Tebboune pour un deuxième mandat. Durant son premier mandat, Abdelmadjid Tebboune en tant que président de la République a su gouverner avec sagesse, détermination et efficacité malgré des défis sans précédent, notamment la pandémie de Covid-19 et la crise économique mondiale qui en a résulté sans compter la situation désastreuse dans laquelle se trouvait notre pays avant son élection », lit-on, en effet, dans un communiqué de l'Union parvenu à notre rédaction. Dans le même document signé par le président de l'Union, Mébarek Boukaba, l'UNSTA rappelle que « sous sa direction, notre pays a démontré une résilience remarquable, avec des initiatives qui ont non seulement permis de stabiliser l'économie, mais également de préparer un avenir prospère pour nos citoyens ». « Ses efforts pour renforcer les projets structurants, soutenir les entreprises locales et protéger les emplois ont été essentiels pour maintenir la cohésion sociale et économique dans la période tumultueuse qui avait précédé son premier mandat », écrit-on encore. L'UNSTA a dans le même document salué « son engagement continu envers les réformes nécessaires pour moderniser notre nation, renforcer notre sécurité et améliorer la qualité de vie de tous nos concitoyens. Sa vision pour un développement moderne, durable et inclusif est une source d'inspiration pour nous tous » « En outre, nous tenons à souligner la riche activité internationale menée par le président Abdelmadjid Tebboune. Ainsi grâce à son leadership, notre pays a regagné sa place et le prestige qu'il mérite sur la scène mondiale. Ses efforts diplomatiques fructueux ont renforcé nos relations avec de nombreux partenaires internationaux, ouvrant de nouvelles opportunités économiques, culturelles et technologiques. Cet engagement international a été crucial pour positionner notre pays comme un acteur incontournable dans les affaires mondiales, notamment son soutien indéfectible au peuple palestinien », a-t-on ajouté. Le premier mandat d'Abdelmadjid Tebboune a permis, selon l'Union, la mise en place d'une base solide pour la cohésion sociale et la relance économique. Les fondations ainsi établies nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme et détermination. L'Union nationale des scientifiques et technologues algériens tient à exprimer son soutien indéfectible à la candidature d'Abdelmadjid Tebboune pour un deuxième mandat. Nous croyons fermement en sa capacité à guider notre pays vers de nouveaux sommets de progrès et de prospérité. « Ce deuxième mandat sera décisif pour permettre à notre pays de rejoindre les grandes nations dans tous les domaines : social, économique et culturel. Aussi, nous nous joignons à toutes les forces vives de la Nation pour nous mobiliser et appeler les citoyens à voter pour le candidat Abdelmadjid Tebboune », a-t-on enchaîné. L'UNSTA réaffirme, en outre, sa disposition à « apporter toute sa contribution pour la réalisation des objectifs ambitieux fixés par Abdelmadjid Tebboune ».

« En tant que centre de réflexion et de proposition sur les sujets technologiques et économiques au service de la Nation, l'UNSTA ne manquera pas de mobiliser ses membres pour contribuer activement à la réalisation des engagements d'Abdelmadjid Tebboune », conclut le communiqué.

R.N.

En avant toute vers le candidat du consensus

PAR IDIR AMMOUR

C'est lors d'un entretien avec les médias que le président Tebboune a levé le doute sur sa candidature pour un second mandat présidentiel, en déclarant qu'« en réponse au désir de nombreux partis politiques, d'organisations politiques et non politiques et de notre jeunesse, j'estime qu'il est temps d'annoncer que je serai candidat pour un deuxième mandat comme le permet la Constitution. Si le peuple me plébiscite, qu'il en soit ainsi. Sinon, j'aurai fait une partie de mon devoir, et celui qui me succédera poursuivra la mission », a-t-il affirmé. Et depuis, la situation des élections présidentielles anticipées du 7 septembre prochain commence à se cristalliser au sein des instances de plusieurs forces vives de la société, même si les choses ont déjà commencé pour certains, il y a un bon bout de temps. En effet, partis politiques, organisations nationales et composantes de la société civile se rallient au fur et à mesure autour de Tebboune comme candidat consensuel pour la prochaine élection présidentielle. En attendant que les autres les rejoignent, on peut citer le FLN, le RND, le Front Moustakbel ainsi que le mouvement Al

Bina, El Fadjr El Djadid, le Front de l'Algérie nouvelle, El Karama, le Mouvement de l'entente nationale, le Parti de la liberté et de la justice, El Wassit Siyassi, le Parti algérien vert pour le développement, le Parti du renouveau algérien et l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS), l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), l'Organisation nationale des enfants de chouchada (ONEC), l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine (ONEM), l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). D'ailleurs, ils ne cessent d'exprimer leur conviction quant à l'adoption de cette démarche consensuelle dans le choix du candidat qui les représentera durant cette joute. Ils vont même un peu plus loin en expliquant que la consécration probable de ce choix, à savoir « tous derrière un homme du consensus » garantit la stabilité et la poursuite des réformes engagées ces dernières années et la réalisation de leurs objectifs. L'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain produira une dynamique nouvelle qui va rompre avec

les programmes et les contenus classiques qui émaillent les conjonctures politiques du pays. Cette fois, l'enjeu diffère de loin de ceux des précédents dont le contexte est foncièrement différent. Car, le candidat consensuel est devenu une nécessité imposée par la conjoncture politique que traverse le pays à l'aune de la reconfiguration et des mutations qui impactent la géopolitique internationale. C'est pourquoi, l'enjeu de ce scrutin s'exprime à travers cette nouvelle approche visant à développer une forme d'alliance dont l'accord est l'expression manifeste en tant que mode opératoire par excellence. A noter qu'outre le président sortant, pas moins de 34 postulants ont retiré les formulaires de candidature auprès de l'Autorité indépendante des élections (Anie). Parmi eux se trouvent des personnalités telles que Zoubida Assoul (UCP), Youcef Aouchiche (FFS), Abdelali Hassani (MSP) et Saïda Neghza, présidente de la Confédération des entrepreneurs algériens (CGEA) et Louisa Hanoune, la cheffe du Parti des travailleurs algérien, qui a annoncé, samedi 13 juillet, le retrait de sa candidature à la prochaine élection présidentielle.

I. A.

FICHIERS DE DONNÉES
À CARACTÈRE PERSONNEL**Appel à
la sécurisation
des systèmes
d'hébergement**

Les responsables de la numérisation des fichiers de données à caractère personnel dans les secteurs public et privé sont appelés à prendre en compte la sécurité des informations et des systèmes qui hébergent ces données, a indiqué, hier, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) dans un communiqué.

"Afin d'assurer la sacralité des données à caractère personnel de manière efficace conformément à la loi 18-07, les responsables de la numérisation et de l'interconnexion des fichiers de données à caractère personnel dans les secteurs public et privé doivent soigneusement prendre en compte la sécurité des informations et des systèmes qui hébergent ces données", a précisé l'ANPDP, tout en réaffirmant sa "disponibilité permanente pour tout accompagnement nécessaire".

Ces responsables "doivent également garantir la sécurité et la protection des données à caractère personnel en ce qui, notamment, la collecte, le transfert, le traitement, l'accès, l'hébergement et/ou la sous-traitance", note la même source.

Pour atteindre ces objectifs qui sont aussi de nature à "renforcer leurs gouvernances", l'Autorité demande à l'ensemble des organismes concernés d'"accélérer la mise en conformité de leurs traitements avec la loi 18-07 et la mise à jour de leurs sites web en y intégrant la page qui énonce la politique de protection des données à caractère personnel".

L'Autorité rappelle, à cette occasion, que la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel vise à "établir des règles pour que le processus de traitement se réalise dans le respect de la dignité humaine, la vie privée et les libertés publiques ainsi que les droits, l'honneur et la réputation de la personne". A ce titre, l'Autorité indique avoir adopté "une stratégie inclusive à l'endroit de l'ensemble des parties prenantes par la mise en œuvre d'une approche participative en organisant de façon régulière des tables rondes et des rencontres avec les organismes et institutions des secteurs public et privé, l'objectif principal est de discuter et résoudre les difficultés (quelles soient techniques, procédurales ou juridiques) rencontrées pendant le processus de conformité". Selon la même démarche et dans la continuité de cette approche, l'Autorité a inclus sur son site web (www.anpdp.dz) un nouvel espace dédié à la formation et a commencé à publier des documents explicatifs et des guides de formation concernant la loi 18-07 afin de "simplifier la compréhension de la terminologie et les procédures y afférentes". **R. N.**

ALGÉRIE

**Une augmentation significative
de l'espérance de vie**

L'Algérie a connu une hausse remarquable de l'espérance de vie en 2023 grâce aux efforts déployés par les autorités publiques pour améliorer le bien-être de la population.

PAR ROSA CHAOUI

En effet, les derniers chiffres de l'Office national des statistiques (ONS) font ressortir une nette amélioration de plusieurs indicateurs liés au cadre de vie, notamment le niveau de l'espérance de vie en Algérie qui a atteint 79,6 ans au cours des quatre dernières années (2020-2023).

Cette progression met en lumière les efforts déployés par l'Etat afin d'améliorer le bien-être de sa population, notamment ces dernières années qui ont vu les autorités mettre en place une politique ambitieuse visant à renforcer et consolider le système sanitaire du pays, ainsi qu'aux facteurs de développement global.

Ce système, qui s'articule autour de plusieurs axes majeurs, s'appuie plus particulièrement sur la numérisation, la réalisation de nouvelles infrastructures hospitalières et la modernisation des équipements médicaux.

A cela, s'ajoutent les projets réalisés dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, liés au domaine de la santé, telles que la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles, la prise en charge sanitaire, l'élaboration d'un



guide de travail sur la santé de la mère et de l'enfant.

Le taux de mortalité infantile a considérablement diminué ces dernières années, grâce à l'amélioration des soins maternels et infantiles. Il s'agit aussi de programmes nationaux de prévention et de prise en charge des maladies chroniques comme le diabète et l'hypertension artérielle.

Dans le domaine des médicaments, l'année 2023 n'a pas connu de pénuries majeures, alors que la généralisation de la couverture sanitaire complémentaire a permis à une frange plus large de la population d'accéder à des soins de qualité.

L'amélioration de l'espérance de vie en Algérie est une nouvelle illustration des progrès socio-économiques réalisés par le pays et devrait se poursuivre dans les années à venir, selon les estimations, grâce à la volonté politique affichée et aux investissements importants consentis par les pouvoirs publics.

La réforme budgétaire lancée il y a plus d'une année a consacré, quant à elle, un changement radical dans la gestion des finances et du budget de l'Etat, en ce sens qu'elle est basée sur l'efficacité et la transparence de la gestion des données financières.

A cet effet, la Loi de finances 2024 est venue concrétiser le caractère social de l'Etat, notamment à travers l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens par la revalorisation des salaires des fonctionnaires et l'augmentation de la valeur des dépenses des transferts qui ont atteint 4.208 milliards de dinars.

Ainsi, la valeur des transferts sociaux, à savoir les allocations, pensions et aides octroyées par l'Etat est passée de 1.900 milliards DA en 2020 à 2.900 milliards DA au titre de l'année en cours avec 704 milliards DA alloués à la subvention des produits de base de large consommation.

R. C.

PÉRIODE ESTIVALE DES VENTES EN SOLDES 2024

Les dates des rabais connues !

PAR IDIR AMMOUR

La chasse aux bonnes affaires va bientôt commencer à la faveur de promotions ou offres privilèges. Les immenses files d'attente dans les magasins vont bientôt faire leur retour pour réduire soit peu les dépenses de la rentrée scolaire, après une saignée qui ne dit pas son nom à l'occasion de la précédente fête religieuse Aid el Adha. En effet, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations vient de fixer la période estivale des ventes en soldes pour l'année 2024, allant du 26 juillet au 13 septembre 2024. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations précise dans ce sens que l'organisation de ces ventes en soldes « constitue une opportunité importante pour les commerçants de dynamiser et promouvoir leurs activités et offrent pour les consommateurs l'occasion de bénéficier d'un choix

plus varié et à des prix promotionnels des biens et services ». Pour les commerçants, "il faut donc maintenir, soutenir le chiffre" de ventes coûte que coûte, et "pour faire venir le client, il faut désormais le stimuler, le motiver à coups de remises, d'offres exceptionnelles. Le regard du client sera sûrement saisi par les grandes affiches qui tapissent l'ensemble des vitrines des grands magasins pour dénicher quelques articles tant souhaités à bas prix. Une occasion à ne pas rater donc. A travers un large choix de vêtements et de chaussures avec des remises alléchantes qui seront à l'honneur. Comme cela a été le cas lors des précédentes saisons. Pour être conforme aux règles, le ministère de tutelle, dans un communiqué officiel, invite, à ce titre, tous les opérateurs économiques désirant réaliser des ventes en soldes à déposer leurs demandes d'autorisation au niveau des services des directions du

commerce de leurs wilayas respectives avec un dossier contenant les documents suivants : une copie de l'extrait du registre du commerce ou, le cas échéant, une copie de l'extrait du registre de l'artisanat et des métiers ; la liste des biens concernés par la vente en soldes et leurs quantités, ainsi qu'une liste indiquant les réductions de prix prévues et les prix antérieurement affichés. Les services centraux, les directions régionales et les directions de wilayas du ministère sont à disposition pour répondre à toute demande d'information ou de clarification. Les intéressés peuvent également visiter le site internet du ministère à l'adresse suivante : www.commerce.gov.dz. Le ministère du Commerce compte sur la participation active de tous les acteurs économiques pour faire de cette période de soldes estivales un succès.

I. A.

RENTREE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Les annonces phares de Baddari

Lors d'une conférence de presse organisée hier à Alger et consacrée à la rentrée universitaire 2024-2025, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé l'ouverture prochaine de la première université de 4e génération dès septembre.

PAR CHAHINE ASTOUATI

M. Baddari a insisté sur la nécessité pour l'Algérie de passer d'un système académique classique à un système plus dynamique, soulignant que « cette transition est impérative pour répondre aux besoins actuels du marché du travail et de la recherche scientifique ». « Elle permettra d'offrir aux étudiants des opportunités enrichies et diversifiées », affirmant que « 23 universités ont été sélectionnées, avec une ambition d'étendre ce nouveau modèle à toutes les 58 wilayas du pays ».

Le modèle d'enseignement supérieur de 4e génération prône l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité, l'internationalisation et une flexibilité inédite. Ainsi, dès la prochaine année universitaire, les étudiants pourront suivre deux disciplines simultanément grâce à des outils pédagogiques novateurs, répondant ainsi à la diversité croissante de leurs intérêts et aspirations, tout en renforçant leur employabilité sur le marché mondial.



Au cours de la conférence, M. Baddari a révélé que « les préinscriptions pour les nouveaux bacheliers, prévues du 23 au 27 juillet, marqueront le début de cette nouvelle ère éducative », alors que les résultats des orientations universitaires seront communiqués à partir du 6 août. Pour garantir cette transition, un programme intensif de cours d'anglais de deux mois débutera du 25 juillet au 25 septembre, expliquant que « cela vise à préparer efficacement les nouveaux étudiants à l'enseignement en langue anglaise ».

Lancement de trois applications pour les nouveaux bacheliers

Pour faciliter l'orientation des bacheliers, le ministère a développé trois nouvelles applications : « Découvrez votre opportunité » pour l'orientation générale, « Votre application d'orientation » pour les spécialisations et les divisions, et « Découvrez les métiers » pour valider les choix de spécialisa-

tion des étudiants.

Ces outils numériques visent à simplifier le processus décisionnel des nouveaux étudiants et à les guider vers des parcours académiques en adéquation avec leurs aspirations et les besoins du marché.

Une université en collaboration avec le MDN à Sidi Abdellah

De plus, le ministre a annoncé la création prochaine d'une université exclusivement dédiée à la cybernétique. Située dans le pôle de Sidi Abdellah, cette université sera le fruit d'une collaboration étroite entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Défense nationale (MDN). Cette initiative témoigne de l'engagement de l'Algérie à se positionner à la pointe des innovations technologiques et à répondre aux besoins croissants du secteur de la cybernétique.

C. A.

FACE AUX EMBOUTEILLAGES ET ENCOMBREMENTS

Désengorgement total de la capitale

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les projets pour désengorger la capitale sont dans la bonne voie. Sur 24 réalisations annoncées, 6 ont été livrées selon les dernières indications du ministre des Travaux publics qui promet de mettre fin aux points noirs de la circulation routière à Alger. Le ministre Lakhdar Rekhroukh a effectué des visites d'inspection dans plusieurs chantiers de la capitale. Les projets de réalisations semblent bien avancer puisque les projets de rocade et de pénétrante dans la partie ouest de la capitale sont opérationnels. « Nous notons que de nombreux projets connaissent une avancée par rapport à notre dernière visite il y a 6 mois », a-t-il souligné dans une déclaration. Il s'agit de la mise en service de la trémie située à l'entrée de l'hôpital Mère-enfant à Chéraga qui permettra de réduire la densité de la circulation

dans cette région. Les autres projets touchent les points situés à Draria, El Achour, Baba Hassan et Palm Beach. La configuration des projets consiste à la création de pénétrantes et d'une rocade à double voie afin de réduire l'intensité du trafic dans cette partie qui connaît une grande affluence d'automobilistes. L'autre projet est celui de l'échangeur qui devrait relier le stade du 5-Juillet et Khraïcia. Actuellement, le projet observe une cadence normale de ses travaux et sera réceptionné dès la prochaine rentrée sociale. Le projet de la station multimodale de Bir Mourad-Raïs connaît également une avancée et sera livré avant la fin septembre, promet le ministre qui précise que « ce projet va fluidifier la circulation entre Dar El Beïda, Ben Aknoute et Zéralda » mais également va faciliter le trafic entre la capitale et Blida. Il y a également le projet reliant la commune de

Birkhadem à Saoula qui va être achevé avant septembre et qui reste la plus importante voie sur la route nationale n°1 faisant transiter 100.000 véhicules par jour. Sur la côte est de la capitale, c'est le projet routier entre Zéralda, Sidi Fredj et Staoueli qui est le plus important et permettra d'ici quelques semaines avant la fin de sa réalisation de décongestionner la circulation automobile dans cette partie touristique de la capitale avec une densité durant la période estivale. Il faut savoir que la capitale, qui connaît un essor dans l'habitat et des extensions dans sa périphérie, connaît un trafic routier quotidien avec 1,6 million de véhicules par jour et 100 points de congestion de ce trafic ont été recensés. Actuellement, les nouveaux projets vont servir à desserrer l'étau sur les 5 plus grands axes routiers et les autres linéaires de la côte algéroise.

F. A.

RISQUES SISMIQUES EN ALGÉRIE

Un accord avec l'Agence japonaise de coopération internationale

La Délégation nationale aux risques majeurs a signé un accord de coopération avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) dans le domaine du renforcement des capacités de réponse contre les risques sismiques. Le communiqué du ministère de l'Intérieur indique que l'accord permettra aux deux parties de partager des capacités et des expériences de connaissances entre l'expertise japonaise et les compétences algériennes.

Cet accord bilatéral a été signé – selon la même source – au siège de la Délégation nationale aux risques majeurs et s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération internationale et de l'échange d'expériences dans le domaine de la confrontation aux risques majeurs, entre la délégation et la JICA. Le délégué national aux risques majeurs, Abdelhamid Afra, a rencontré un groupe d'experts de l'agence japonaise pour discuter et approuver le contenu du document de route visant à renforcer les capacités de faire face aux risques sismiques au niveau des bâtiments antiques et anciens.

Par ailleurs, un accord de coopération a également été signé, qui comprend la concrétisation d'un projet innovant basé sur le renforcement de la résistance d'un site expérimental contre la menace sismique, qui permet le partage des capacités de connaissances entre l'expertise japonaise et les compétences algériennes. Cette importante coopération – ajoute le communiqué – comprend plusieurs institutions impliquées dans ce domaine, telles que le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag), le Centre national de recherche appliquée en ingénierie de résistance sismique (CGS), le Centre national pour les études et recherches intégrées dans le bâtiment (CNERIB), outre le Contrôle technique de construction (CTC) et le Centre national de recherche appliquée en génie parasismique (CGS).

HOMMAGE AU DÉFUNT
MOHAMED SOLTANI

Laâgab participe à la cérémonie

Laâgab a pris part à une cérémonie organisée par la chaîne de télévision *El Bilad*, en hommage au journaliste Mohamed Soltani, décédé le 12 juin dernier.

Laâgab a loué, à cette occasion, les qualités morales du défunt tout au long de sa carrière professionnelle, ainsi que « le message médiatique constructif véhiculé à travers les articles de presse qu'il a écrits et les émissions télévisées qu'il a animées ».

La cérémonie qui a eu lieu samedi au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Alger) a vu la participation de collègues de la corporation et de représentants de la société civile. Une des premières plumes ayant fondé le journal *El Bilad*, le défunt Mohamed Soltani a occupé plusieurs postes de responsabilité dans des journaux et des chaînes de télévision.

R. N.

DEVANT CONCILIER L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET LA NÉCESSAIRE COHÉSION SOCIALE

Pour une nouvelle politique de subventions ciblées

Le problème des subventions ciblées revient au gré du jour ayant été évoqué depuis plus de 30 ans par différents Gouvernements. Récemment dans son Plan d'action, le Gouvernement, devant les députés et sénateurs, avait fixé l'objectif de cibler les subventions. Cette présente contribution est une brève synthèse, d'une brûlante actualité, d'un rapport actualisé sous ma direction assisté de 15 experts algériens remis à l'ancien Gouvernement le 14 septembre 2012 sur une nouvelle politique des subventions notamment dans le domaine énergétique, dont les recommandations n'ont jamais été appliquées.



BANQUES

Un rôle clé dans le développement économique du pays depuis l'Indépendance

DEVANT CONCILIER L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET LA NÉCESSAIRE COHÉSION SOCIALE

Pour une nouvelle politique de subventions ciblées

Le problème des subventions ciblées revient au gré du jour ayant été évoqué depuis plus de 30 ans par différents Gouvernements. Récemment dans son Plan d'action, le Gouvernement, devant les députés et sénateurs, avait fixé l'objectif de cibler les subventions. Cette présente contribution est une brève synthèse, d'une brûlante actualité, d'un rapport actualisé sous ma direction, assisté de 15 experts algériens remis à l'ancien Gouvernement le 14 septembre 2012 sur une nouvelle politique des subventions, notamment dans le domaine énergétique, dont les recommandations n'ont jamais été appliquées.

CONTRIBUTION DE
ABDERRAHMANE MEBTOUL*

Une politique des subventions ciblées suppose une autre gouvernance et un système d'informations fiable en temps réel. Pour preuve les déclarations contradictoires sur la masse monétaire au niveau de la sphère informelle et contrôlant une masse monétaire hors banques, selon les informations données par le président de la République lors de sa conférence de presse, fin 2020 entre 6.100 et 10.000 milliards de dinars soit au cours de 137 dinars un dollar entre 44,52 et 72,99 milliards de dollars, le président de la République déplorant l'absence d'un système d'information fiable

qui peut fausser toute politique économique. Le PIB d'après les estimations du *CEOWorld Magazine*, de l'Algérie pour 2022 devrait s'établir à 193 milliards de dollars contre 163 en 2021. Au niveau des subventions, la loi de Finances 2022 faisait ressortir un montant qui avoisine en moyenne 3.250 milliards de dinars par an sur la période 2012-2017 (soit environ 19,3% du PIB) et pour 2022, le montant des subventions était estimé à 1942 milliards de dinars, près de 14,3 milliards de dollars au cours 137 dinars un dollar, soit 19,7% du budget de l'Etat contre 24% en 2021. En 2022, il était prévu une enveloppe financière supérieure à 624 milliards de dinars mobilisée au profit de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) 105 milliards de dinars pour le soutien à l'énergie, 89,76 milliards de dinars pour l'huile et le sucre, 15,3 milliards de dinars pour la solidarité et 1,97 milliard de dinars pour les dépenses alimentaires. Pour 2022, en plus de l'alimentation des caisses de retraite et de retenir 3% de la taxe pétrolière ce qui donne environ 63 milliards de dinars, les subventions implicites, constituées notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80% du total des subventions et que les subventions explicites représentent un cinquième du total des subventions. Et selon la loi de finances 2023 en plus du montant total des transferts sociaux qui dépasse les 5.000 milliards de dinars soit 36,50 milliards de dollars, l'Etat a prévu une augmentation des dépenses au profit d'une nouvelle hausse des salaires des fonctionnaires de 23,55% par rapport aux montants injectés au titre de l'exercice 2022, l'Etat devant mobiliser une enveloppe de 3037,41 milliards de dinars durant l'année 2023, ce montant incluant l'accompagnement des employés des filets sociaux et la transformation de leurs contrats en CDI où la prise en charge des travailleurs du filet social et leur transfert vers la catégorie des salariés sous contrats à durée indéterminée nécessitera un effort budgétaire de 160 milliards de dinars. La masse salariale globale devrait atteindre 4629 mil-



liards de dinars durant l'année 2023, représentant 47,39% du budget total dédié au fonctionnement. En plus de la nouvelle revalorisation des salaires des fonctionnaires, il est prévu également, dans le projet de budget pour 2023, un relèvement de l'allocation chômage, en application des dernières orientations du Président de la République, l'Etat devant mobiliser 292 milliards de dinars où pour l'instant on ne parle pas du relèvement du point indiciaire de la Fonction publique qui nécessiterait une enveloppe budgétaire de 300,11 milliards de dinars. Les subventions octroyées coûtent au Trésor public un différentiel qui reste mobile en fonction des fluctuations du prix d'achat de la matière première sur les marchés mondiaux. Toutefois, le Trésor public paie ce différentiel, quel que soit son niveau. Les subventions les plus importantes supportées par le Trésor sont les subventions des carburants et de l'électricité. L'Algérie est classée parmi les pays où le prix du carburant est le moins cher au monde. Mais conserver cette politique coûte de plus en plus cher. Sans être exhaustif, nous avons les subventions du prix du

pain, de la semoule et du lait où bon nombre d'Algériens vivent dans la pauvreté se nourrissant essentiellement de pain et de lait ce qui traduit une fracture sociale. Les subventions de l'eau, renvoyant au problème de la tarification de l'eau qui se pose, à peu près, dans les mêmes termes que les carburants. Son prix de cession demeure faible malgré des coûts croissants (investissement additionnel) plus importants pour l'eau dessalée qui nécessite de lourds investissements, problème aggravé par les déperditions du réseau de distribution (45 à 50% de pertes, en moyenne nationale), le différentiel étant payé par l'Etat. Pour le système de santé, les subventions supportées par l'Etat sont importantes... Pour le transport, il n'y a pas uniformité devant distinguer le transport par rail subventionné, des autres moyens. Pour Air Algérie, du fait d'une gestion défectueuse et de sureffectifs, les coûts sont de loin plus élevés par rapport aux normes internationales. Nous avons la charge financière du transport des étudiants, de la restauration et de l'hébergement des étudiants internes sans distinction ce qui se répercute sur la gestion des œuvres universitaires comme

les frais de la carte d'abonnement annuel du transport universitaire où le prix de la restauration date des années 1970.

Qu'en sera-t-il avec plus de 3/4 millions d'étudiants à horizon 2025 ?

Nous avons les exonérations fiscales et de TVA accordées par les différents organismes d'investissement (Andi, Ansej) y compris pour les entreprises étrangères, dont il conviendrait de quantifier les résultats par rapport à ces avantages (exportation et création de valeur ajoutée interne) les subventions à travers les œuvres sociales des CEM et des lycées? À cela s'ajoutent, selon l'APS citant le Premier ministre (donc source officielle), les assainissements répétés aux entreprises publiques qui ont coûté au Trésor public, selon un rapport du Premier ministre, repris par l'APS, le 1er janvier 2021, ces trente dernières années, plus de 250 milliards de dollars de quoi créer tout un nouveau tissu productif et dont plus de 80% sont revenus à la case départ et les différentes réévaluations qui ont été évaluées entre 2005-2020, à 8 900 milliards de dinars soit au cours moyen de 137

dinars un dollar environ 64,96 milliards de dollars: continuer sur cette voie est un suicide collectif. Il ne faut pas se tromper de cibles pour paraphraser les stratégies militaires, l'efficacité d'une nouvelle politique des subventions étant tributaire de la gouvernance pour plus de cohérence et de visibilité de la politique économique et sociale, une lutte contre la corruption et les surcoûts. Aussi, se pose cette question stratégique pour l'Algérie en cas de baisse du cours des hydrocarbures où l'Etat pourrait ne pas avoir les moyens de continuer ces subventions généralisées comme le montre l'accroissement du déficit budgétaire source d'inflation, étant estimé dans les prévisions de 2023 à 5.884,9 milliards de dinars (-22,5% du Produit intérieur brut), soit 42,95 milliards de dollars, au cours de décembre 2023 alors que pour l'exercice de 2022, le montant était de 4175,21 milliards de dinars, soit 30,47 milliards de dollars au cours de décembre 2021. Ce déficit serait plus important si le gouvernement n'avait pas déprécié le dinar tant par rapport à l'euro qu'au dollars, cette dévaluation qui ne doit pas son nom gonflant la fiscalité hydrocarbures et les taxes importations, reconvertis en dinars. La valeur du dinar a subi une forte dépréciation, une cotation administrative de 5 dinars un dollar vers les années 1970, après la cessation de paiement et les accords avec le FMI vers les années 1994, 45 dinars un dollar, puis 76/80 DA pour un dollar dans les années 2000-2004 et la cotation au 15 février 2023 est de 136,6615 DA pour un dollar et 146,4461, DA pour un euro. Sur le marché parallèle le cours d'achat est de 22.100 DA pour 100 euros où avec les pénuries dont celui des pièces détachées plus de 200% entre 2021/janvier 2023 et pour certains produits non subventionnés, les prix s'alignent sur celui du marché parallèle. Outre l'impact sur les coûts de production, du fait de l'extériorisation de l'économie algérienne du taux d'intégration qui ne dépasse pas 15%, l'instabilité juridique et monétaire favorise les actions spéculatives sur les devises et freine la visibilité à terme dans l'opportunité du lancement de projets créateurs de valeur ajoutée dont le retour en capital est à moyen et

long terme. Comme se pose actuellement l'alimentation des caisses de retraite le déficit ayant approché les 700 milliards de DA, fin 2021 une fraction du déficit ayant été épongé par la rente des hydrocarbures pour le ramener fin 2022 à 376 milliards de dollars, mais étant une solution conjoncturelle. Le recours à la planche à billets est-elle la solution, solution qui a d'ailleurs été écartée par le gouvernement. J'avais préconisé au gouvernement en septembre 2012, l'instauration d'une Chambre nationale de compensation indépendante, devrait permettre des subventions ciblées, par un système de péréquation intra socioprofessionnelle et interrégionale. Aussi, il y a lieu d'éviter les effets d'annonce car cette opération est techniquement impossible, sans un système d'information fiable en temps réel, mettant en relief la répartition du revenu national par couches sociales et par répartition régionale pour éradiquer les zones d'ombre : quelle est la répartition spatiale des richesses en fonction des populations ; combien de personnes et d'entreprises payent leurs impôts en fonction de leurs revenus réels; combien sont-ils à percevoir moins de 20.000 DA par mois net ? Combien sont-ils à toucher entre 30.000 et 50.000 DA ?

Combien sont-ils à être payés entre 50.000 et 100.000 DA et combien 200.000 dinars et plus ?

En Algérie, ceux qui gagnent le Snnmg aux chefs d'entreprise nationaux ou étrangers, bénéficient des prix subventionnés, n'existant pas de système ciblé de subventions. Pour le pouvoir algérien, ne voulant pas de remous sociaux, les subventions, tant qu'il y a la rente des hydrocarbures, constitue un tampon pour juguler la hausse des prix internationaux, avec ce retour à l'inflation car en dehors des subventions, le taux d'inflation réel dépasserait largement 15/20%. Ainsi, toutes les lois de finances de 2.000 à 2023, proposent des mesures qui ont pour finalité de pérenniser la politique de l'Etat, en matière de subvention des prix des produits de large consommation. Or, comme je l'ai analysé dans plusieurs contributions nationales et internationales, le montant des subventions et des transferts sociaux

par an, très important par rapport au PIB, a eu un impact peu perceptible au niveau de la population. Les subventions généralisées faussent l'allocation rationnelle des ressources rares et ne permettent pas d'avoir une transparence des comptes, fausse les normes de gestion élémentaires. Les prévisions, tant au niveau micro que macroéconomique, aboutissent au niveau des agrégats globaux (PIB, revenu national) à une cacophonie additionnant des prix du marché et des prix administrés. Ils découragent la production locale avec un gaspillage croissant des ressources financières du pays. Comme se pose cette question stratégique: qu'en sera-t-il avec après le dégrèvement tarifaire pour les zones de libre-échange avec l'Afrique, le Monde arabe et avec l'Europe horizon dont la révision de certains articles est toujours en négociation sans compter la volonté du gouvernement d'une éventuelle adhésion à l'OMC, en rappelant que pour pouvoir exporter, il faut des entreprises publiques et privées compétitives en termes de coût/qualité.

En résumé, les tensions sociales sont atténuées par des subventions et transferts sociaux, mais mal gérés et mal ciblés, qui ne profitent pas toujours aux plus démunis. Il y a urgence de l'émergence d'une économie hors hydrocarbures et ce, pour le bien-être de l'Algérie et des générations futures. Il s'agit de mettre fin au cancer de l'économie de la rente qui se diffuse dans la société par des subventions généralisées et des versements de traitements sans contreparties productives. Face à la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière, renforçant le sentiment d'une profonde injustice sociale, l'austérité n'étant pas partagée, la majorité des Algériens veulent immédiatement leur part de la rente, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif. Or, une nation ne peut distribuer plus que ce qu'elle a produit quitte à aller vers la dérive économique et sociale.

*A. M.
Pr des universités, expert international, docteur d'Etat

BANQUES

Un rôle clé dans le développement économique du pays depuis l'Indépendance

Le secteur bancaire algérien a joué un rôle clé depuis le recouvrement de la souveraineté nationale dans le développement économique du pays, en s'appuyant sur un réseau d'agences en constante extension, des produits de plus en plus diversifiés et une modernisation des systèmes de paiement à l'ère de la digitalisation et du numérique.



Dès les premières années de l'Indépendance, l'Algérie s'était engagée pleinement dans le processus d'établissement de la souveraineté nationale sur le secteur financier et bancaire, en créant la Banque centrale d'Algérie et la monnaie nationale, le dinar algérien, actions considérées alors comme indispensables pour le développement du pays et de son économie. Dans cet esprit, il a été décidé de mettre en place la Caisse algérienne de développement (CAD) en tant qu'institution de financement de l'effort de développement et la Caisse nationale de l'épargne et de prévoyance (Cnep) avec pour mission la mobilisation de l'épargne populaire en vue de financer le logement. Après avoir franchi cette étape, les autorités publiques de l'époque avaient maintenu cette dynamique en procédant à la nationalisation de toutes les banques étrangères entre 1966 et 1968, aboutissant à la naissance de trois banques publiques, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire algérien (CPA) et la Banque extérieure d'Algérie (BEA). Mais, après la crise pétrolière de 1986, cet élan de développement du secteur avait été marqué par un processus de restructuration. Au même titre que les entreprises nationales, les banques publiques ont été concernées par les dispositions de la loi n° 88-01 du 12 janvier 1988 relative à

l'orientation des entreprises publiques économiques (EPE). Outre le processus de restructuration engagé durant cette période, les autorités du pays ont décidé d'ouvrir le secteur bancaire et financier aux capitaux privés nationaux et étrangers, dans le cadre de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Cette politique avait abouti à l'implantation de plusieurs banques et établissements financiers internationaux ayant réussi à prendre des parts de marché et devenir parmi les acteurs de financements des projets d'investissements sur la place d'Alger. L'Algérie compte aujourd'hui 27 institutions inscrites sur la liste des banques et établissements financiers. Il s'agit de vingt banques universelles, dont six banques publiques et quatorze banques privées à capitaux étrangers, filiales ou succursales de grandes banques internationales, et de sept établissements financiers (dont 3 sociétés de leasing), disposant d'un total de près de 1.700 agences bancaires à travers le territoire national. Les établissements financiers sont répartis entre 3 établissements publics, dont une société de leasing et 4 établissements privés, dont 2 sociétés de leasing, tandis que l'activité de la mutuelle qui a pris le statut d'établissement financier est intégrée à celle des établissements financiers à partir de 2010.

Des réformes initiées pour un secteur bancaire performant et moderne

L'Etat avait engagé une série de réformes ayant permis de renforcer la stabilité et la rentabilité du secteur financier et bancaire et du marché du crédit, avec la modernisation des systèmes d'information et de paiement pour améliorer la qualité des services bancaires. Ces efforts ont donné lieu au développement de l'octroi de crédit pour le financement des besoins des particuliers, notamment les crédits immobilier et à la consommation, offerts aux ménages afin d'accéder à des biens divers et à la propriété. Les efforts déployés en matière de développement du secteur et de diversification de l'offre ont également permis de lancer la finance islamique en Algérie, qui devrait aider à capter d'importants fonds et d'accélérer l'inclusion financière à l'échelle nationale. Parallèlement, les banques publiques se sont mobilisées ces dernières années pour ouvrir des succursales à l'étranger, notamment en Europe et en Afrique, de manière à se rapprocher de la diaspora et des milieux d'affaires, en sus de nombreuses actions menées pour la densification et la modernisation du réseau à travers la numérisation et la digitalisation des systèmes de paiement. Dans ce cadre, plus

de 16 millions de cartes de paiement avaient été remises aux clients entre le réseau d'Algérie Poste et le réseau bancaire, alors qu'un objectif d'installer 8.000 distributeurs automatiques de billets (DAB), l'équipement d'un million de commerçants en Terminaux de paiement électronique (TPE) ont été fixés d'ici l'année 2025. L'objectif des réformes concrétisées ces dernières années et celles envisagées est de permettre au pays de disposer d'un secteur bancaire et financier performant, moderne et accessible, de sorte à améliorer son attractivité et accroître sa contribution au développement de l'économie nationale, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La création d'une banque dédiée au secteur d'habitat via la transformation de la Caisse nationale du logement (CNL) en institution financière dédiée à l'habitat vient aussi confirmer la détermination affichée par les pouvoirs publics à développer ce secteur stratégique et à offrir de nouvelles opportunités de financement, aussi bien aux investisseurs qu'aux particuliers.

Et en vue de s'adapter aux derniers développements en la matière et de mieux répondre aux exigences de l'heure, une révision profonde de l'Ordonnance de 2004 relative à la monnaie et au crédit a été récemment introduite, afin d'adapter le développement de l'environnement bancaire à la transition économique, financière et technologique que connaît l'Algérie.

Outre les nouvelles prérogatives conférées aux Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) lui permettant d'accompagner les transformations que connaît l'écosystème bancaire, cette loi a introduit, notamment, la finance islamique, la finance verte, ainsi que la monnaie numérique de la Banque centrale, le "dinar numérique algérien".

R. E.

NUMÉRISATION

L'importance de la fintech dans l'inclusion financière soulignée

Le rôle de la technologie financière "fintech" dans le développement de l'inclusion financière en Algérie a été souligné, samedi à Alger, par plusieurs experts participant à la première édition du Sommet de la fintech et de l'e-commerce.

La fintech contribue de manière "incontestable" à la bancarisation des ressources qui se trouvent hors du circuit formel, à travers, notamment, l'intégration par les banques des différentes solutions numériques proposées par les start-up du secteur, se sont accordés à dire plusieurs spécialistes de la finance et du numérique lors d'un panel organisé dans le cadre du sommet "Algeria fintech summit & e-commerce summit", qui s'est tenu jusqu'à

hier au Centre international de conférences (CIC).

Dans ce sens, le consultant dans le numérique, Idir Saci, a estimé que "les banques doivent intégrer les solutions numériques et collaborer davantage avec les start-up, car l'inclusion financière doit passer par ces jeunes pousses". Selon lui, "la loi sur la monnaie et le crédit va ouvrir la voie plus largement aux start-up, ce qui dénote du grand intérêt accordé par les autorités publiques au développement de la fintech comme facteur d'inclusion financière".

De son côté, l'expert en finances, Rachid Sekkak, a souligné que "la lutte contre la désinclusion financière passe par le développement du paie-

ment électronique et le digital banking ainsi que les produits d'incitation à l'épargne". "Les start-up et la fintech ont une contribution à apporter dans ce cadre", a-t-il affirmé.

Les solutions digitales devraient permettre aux banques d'attirer sensiblement les capitaux du secteur informel, a abondé l'enseignant à l'Ecole supérieure de banque (ESB), Mohamed Krim. "La fintech doit être intégrée par les banques. Il est, donc, nécessaire pour celles-ci d'investir dans ces technologies, notamment à travers la participation au capital des start-up", a-t-il soutenu.

L'expert en finance islamique, Mostefa Zerouali, a affirmé, quant à lui, que la digitalisation de la finance

va aider à lutter contre les anciens fléaux liés à l'économie parallèle.

"Il y a la volonté politique, la jeunesse innovante et de nouveaux outils pour rattraper le retard de la digitalisation bancaire devant contribuer à lutter contre l'exclusion financière", a fait observer M. Zerouali, plaidant en faveur d'une inclusion globale, notamment celle géographique en impliquant les citoyens à travers l'ensemble du territoire national.

Les participants à ce panel ont mis en exergue, en outre, l'intérêt de mener des campagnes destinées à vulgariser auprès des citoyens les outils et pratiques de la fintech ainsi que les risques qui y sont liés.

R. E.

TIPASA

Sortie de la 49^e promotion d'officiers de la Marine marchande

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a présidé, avant-hier à l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM) de Bou Ismaïl (Tipasa), la cérémonie de sortie de la 49^e promotion d'officiers de la Marine marchande.

La cérémonie, tenue en présence de responsables, d'élus et de cadres du secteur du transport maritime, a été marquée par la remise de diplômes aux élèves et la distinction d'anciens enseignants et directeurs de l'Ecole. La sortie de cette 49^e promotion, composée de 77 élèves diplômés en Master, ingénieurs d'Etat en sciences de la navigation et en mécanique navale, dont 11 femmes, a coïncidé avec le 50^e anniversaire de la création de l'ENSM. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zahana a précisé que la formation assurée par l'ENSM "a été conçue pour faire face aux défis de sûreté et de sécurité maritimes et de protection de l'environnement dans le cadre du développement durable,



conformément à la politique de l'Etat en faveur du renforcement de la qualité du transport maritime". Le ministre a salué, dans ce sens, "le rôle de l'Ecole dans le développement des ressources humaines hautement qualifiées", rappelant que "5.486 élèves, dont 175 de 22 pays, y ont été formés depuis sa création en 1974". Soulignant l'importance de disposer de cadres spécialisés dans le développement du transport maritime, M. Zahana a indiqué que l'Etat était "déterminé à soutenir le secteur par

des programmes de modernisation et de développement intégrés visant à renforcer la flotte nationale pour augmenter le quota de fret de marchandises de manière à couvrir les besoins nationaux, à augmenter le nombre d'infrastructures à travers l'extension des terminaux des conteneurs au niveau de plusieurs ports nationaux et à généraliser la numérisation pour faciliter le transit des marchandises". Le ministre a insisté, en outre, sur l'importance de l'accompagnement

économique du secteur du transport maritime et des ports, préconisant d'"allier développement économique et sécurité du domaine maritime, à travers l'élaboration d'une stratégie intégrée du secteur". Il a, par ailleurs, appelé au "strict respect de l'ensemble des conventions maritimes internationales afin de préserver l'intégrité et la sécurité des navires nationaux" et au "renforcement des capacités portuaires en matière de contrôle, l'organisation du trafic maritime et de protection de l'environnement maritime". Pour sa part, le directeur de l'Ecole nationale supérieure maritime, Azzedine Kerma, a précisé que l'établissement entendait devenir une référence dans la production de savoirs et d'expertises à travers des programmes à la pointe de la technologie, ajoutant que l'ENSM rejoindra les grandes écoles maritimes au niveau continental grâce à l'intensification de la coopération internationale et au développement de partenariats avec des établissements internationaux de formation maritime.

ORAN

Ouverture de deux nouveaux points de vente des produits de Giplait

Deux nouveaux points de vente ont été ouverts, la semaine passée à Oran, par le Groupe "Giplait" de production de lait et dérivés au niveau des communes d'Es-Senia et de Messerghine. L'ouverture de ces deux points s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la convention cadre entre le Groupe et la direction de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) signée le 2 mai dernier, portant acquisition de locaux commerciaux dans les cités de cette agence au profit des filiales relevant de Giplait à l'effet d'y ouvrir des points de vente de produit du même Groupe", a indiqué, à l'APS,

la présidente-directrice générale de cette entreprise, Lahlouh Samah. La convention permet à Giplait, qui compte 15 laiteries à travers le territoire national, de se rapprocher davantage du citoyen et à mettre en exécution son plan d'action visant à promouvoir les produits laitiers de production nationale sur le marché en réduisant les intermédiaires avec des prix compétitifs, a-t-elle souligné. Ce projet, qui a coûté plus 37 millions de dinars et qui a permis la création de 5 postes d'emploi permanents, consiste à fournir plusieurs produits laitiers tels que le lait frais, le lait de vache écrémé, le beurre, la crème de

lait et divers types de yaourt et de fromage, selon les explications de la première responsable du Groupe. Deux autres points de vente du genre seront ouverts dans les prochains jours au centre-ville d'Oran ainsi que dans la commune d'Aïn-Turck, portant à 10 leur nombre total dans la wilaya d'Oran, après avoir déjà mis en service, il y a deux mois, six points de vente dans les communes de Gdyl, Arzew, Bethioua et Bir El-Djir (haï El-Yasmine, haï En-Nour et Belgaid). Giplait, qui a mis, il y a plus d'un mois, sur le marché un nouveau produit local, à savoir le lait de vache, enregistre déjà des résultats intéres-

sants dans sa quête de diminuer l'importation de la poudre de lait. "On a pu réduire à l'Etat, la facture d'importation de la poudre de lait. Notre action vise à encourager les éleveurs à investir dans cette filière et nous nous engageons à collecter leur production de lait de vache par nos différentes laitières de manière à diminuer progressivement le recours à la poudre de lait importée", a encore dit la P-dg de Giplait, informant au passage de l'ouverture récente d'un Centre de distribution des produits de son Groupe à Adrar.

MILA

Dessertes hebdomadaires par train vers les plages de Skikda

Les services de la Société nationale de transport ferroviaire (Direction régionale de Constantine) ont programmé des dessertes hebdomadaires par train vers Skikda au profit des estivants de la wilaya de Mila souhaitant se rendre aux plages, a indiqué le directeur local du transport, Farid Karoune. Un train a été mobilisé par la direction pour la wilaya de Mila afin d'assurer le transport des estivants locaux vers la wilaya de Skikda dans le cadre du pro-

gramme "Train d'été 2024", a précisé le même responsable. Les citoyens de Mila souhaitant se rendre aux plages de Skikda peuvent s'y rendre en empruntant "le Train d'été" qui part chaque samedi à 5h40 de la gare de Tadjenamet en passant par celles de Chelghoum Laïd et de Téléghema, a-t-on expliqué. Pour informer le plus grand nombre de citoyens de cette navette proposée à 500 DA aller/retour par personne, les

services de la SNTF ont publié le programme de ce train proposé de juillet à fin août à travers les équipements et places publiques et sur divers médias, selon la même source qui a précisé que le nombre des navettes hebdomadaires pourra être augmenté en fonction de l'affluence des estivants. Dans le même contexte, le directeur local du transport a indiqué que les autorités locales œuvrent à généraliser la culture du déplacement par train et les services

de la SNTF (direction régionale de Constantine) envisagent la programmation des dessertes diurnes tout au long de l'année vers Alger et Constantine pour faciliter les déplacements des citoyens dont les étudiants depuis les gares de Tadjenamet, Chelghoum Laïd et Téléghema. Ces trois gares ferroviaires ont bénéficié de travaux d'aménagement pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux voyageurs, est-il noté.

AUTISME

Objectif : le détecter à la naissance et à partir d'une goutte de sang

Ce test réalisé à la naissance et à partir d'une goutte de sang pourrait prédire le risque d'autisme, des années avant que les premiers symptômes n'apparaissent, permettant ainsi un traitement précoce qui pourrait réduire considérablement le développement des symptômes associés.



Avec un tel test, plus de la moitié des cas symptomatiques pourraient être évités

Vers un essai de phase II : L'équipe de San Diego est ainsi en cours de préparation d'essai de phase II de ce test de dépistage du trouble du spectre autistique (TSA). L'essai devra déterminer si les gouttes de sang séchées et stockées des enfants diagnostiqués plus tard avec un TSA portent bien une signature révélatrice du risque de futur diagnostic de TSA. « *Nous savons que certaines maladies génétiques, telles que la phénylcétonurie, peuvent être identifiées avant que les premiers symptômes n'apparaissent, alors la maladie peut être prévenue, même si les enfants portent des mutations d'ADN* », explique l'auteur principal, le Dr Robert Naviaux, professeur de médecine, de pédiatrie et pathologie à l'UC San Diego School of Medicine.

Un besoin immense et croissant : ces travaux souhaitent répondre à l'augmentation spectaculaire des cas de TSA diagnostiqués et prennent égale-

ment en compte les preuves de plus en plus nombreuses d'efficacité d'une intervention précoce sur les résultats. Ainsi, selon les Centers for Disease Control and Prevention (CDC), la prévalence du TSA est passée de 20/100.000 naissances dans les années 70 à 1.700/100.000 en 2014, soit 84 fois plus. Environ un enfant sur 59 reçoit un diagnostic de TSA. Si des changements de critères de diagnostic et une meilleure déclaration des cas peuvent expliquer 60% de l'augmentation, la prévalence des TSA aurait été multipliée par 34, en 45 ans, sans doute en raison d'expositions environnementales : « *nos gènes n'ont pas changé de manière significative au cours des 50 dernières années* », explique l'auteur. « *La grande majorité des cas de TSA sont idiopathiques ou de cause inconnue et probablement le résultat d'une combinaison de gènes, de facteurs environnementaux...* ». Plus de 1.000 gènes peuvent contribuer au risque et à la résistance d'un enfant aux TSA, mais plus de 95% de ces gènes sont des variants communs également présents chez les parents asymptomatiques et les enfants qui n'ont pas de TSA. De nombreux gènes qui contribuent aux TSA sont les mêmes gènes qui contribuent à d'autres troubles comme la schizophrénie et la dépression bipolaire. C'est tout le défi de ce nouvel essai qui va se concentrer sur l'exposition et les rôles possibles des produits chimiques et des composés détectés dans le sang et sur leurs interactions possibles avec les gènes. Le test sanguin testé est capable d'analyser, dans chaque goutte de sang séché : la présence de plus de 600 métabolites : or de précédentes recherches ont révélé que les personnes atteintes de TSA semblent partager une même « signature métabolique ». Autrement

dit, leur chimie biologique est comparable, bien que leur génétique soit unique. la présence plus de 400 produits chimiques environnementaux. L'exposition à ces produits chimiques, tels que les pesticides, les retardateurs de flamme, les polluants atmosphériques, le plomb, le mercure et les biphenyles polychlorés ou PCB, a été liée à plusieurs troubles neurodéveloppementaux, y compris les TSA. Enfin, le métabolisme est le résultat en temps réel de l'interaction de nos gènes avec l'environnement : les expositions environnementales aux produits chimiques ou aux toxines (exposome) peuvent produire des effets retardés qui n'apparaissent qu'après des mois ou des années. Ainsi, l'analyse de l'exposome pourrait permettre d'identifier les enfants à risque de développer l'autisme avant l'apparition des premiers symptômes comportementaux. De l'activation persistante de la réponse cellulaire de danger : les chercheurs défendent ainsi l'hypothèse selon laquelle la majorité des symptômes de TSA serait le résultat d'un syndrome métabolique traitable, déclenché par l'activation persistante de la réponse cellulaire de danger, une réaction cellulaire naturelle et universelle aux blessures ou au stress. Ils suggèrent que dans le TSA, la conséquence serait la dysfonction de certains circuits neuronaux et systèmes internes, à l'origine des symptômes et des comportements bien documentés de l'autisme. L'équipe recherche actuellement 400 jeunes participants californiens, âgés de 3 à 10 ans ayant reçu un diagnostic confirmé de TSA d'un clinicien ou en bonne santé (témoins) et ne prenant aucun médicament sur ordonnance (200 participants de chaque groupe). Les participants devraient être sélectionnés d'ici juin 2020.



MASSACRE D'AL-MAWASI

L'UE condamne

Josep Borrell, le chef de la politique étrangère de l'Union européenne (UE), a condamné les récents crimes commis contre les Palestiniens par les forces sionistes dans la région d'Al-Mawasi, à l'ouest de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza.

Dans un message publié sur les réseaux sociaux, Borrell a déclaré samedi qu'une nouvelle attaque sioniste « semble avoir provoqué un carnage dans le camp de déplacés d'Al-Mawasi, désigné zone de sécurité par l'occupation ».

En faisant référence au nombre de martyrs palestiniens, il a précisé que « de nombreux civils ont été tués. Les guerres ont des limites inscrites dans le droit international, la fin ne peut justifier tous les moyens. Nous condamnons toute violation ».

Dans un autre message, Borrell a appelé une fois de plus à « des enquêtes indépendantes et à la responsabilisation, ainsi qu'à la fin de la situation effroyable des civils innocents à Gaza ».

Les avions de l'occupation sioniste ont mené samedi plusieurs raids avec cinq missiles ciblant la région d'Al-Mawasi, qui abrite des civils palestiniens, causant la mort de 90 personnes et faisant 300 blessés, selon le ministère de la Santé de Gaza.

Ferme condamnation de la Malaisie

La Malaisie a fermement condamné une frappe aérienne menée par les forces sionistes sur le camp de réfugiés d'Al-Mawasi.

Le ministère malaisien des Affaires étrangères, par le biais d'un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse Wafa, a qualifié cette attaque d'odieuse et épouvantable, soulignant qu'elle constitue un mépris flagrant pour toute vie humaine et une violation des droits de l'homme.

Le communiqué exprime la solidarité inébranlable de la Malaisie avec la Palestine et condamne sans équivoque les agressions brutales continues des forces sionistes contre le peuple palestinien. La Malaisie souligne que cette



violence incessante va à l'encontre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui appellent à la cessation immédiate des hostilités, à la protection des civils et à un accès humanitaire sans entrave à Gaza.

Enfin, la Malaisie exhorte la communauté internationale à prendre des mesures immédiates et décisives pour mettre fin aux violations flagrantes des forces d'occupation et pour tenir l'entité sioniste responsable de crimes contre l'humanité.

Grève en Cisjordanie

Une grève a été observée dimanche dans plusieurs gouvernorats de Cisjordanie occupée en signe d'indignation suite au massacre de civils palestiniens par les forces sionistes dans la région d'Al-Mawasi, à l'ouest de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza, selon des rapports médiatiques. Selon ces rapports, la grève a paralysé tous les aspects de la vie dans les gouvernorats de Bethléem (Sud), Tulkarem, Jénine et Qalqilya (Nord), y compris les secteurs public et privé, à l'exception des établissements de santé. Les magasins et les institutions ont également fermé leurs portes et les transports se sont arrêtés.

Samedi, les comités de coordination des gouvernorats de Cisjordanie ont appelé à une grève « en signe d'indignation et de protestation contre les massacres odieux commis par l'occupation sioniste à Al-Mawasi ».

10 Palestiniens tombent en martyrs à Gaza

Au moins 10 Palestiniens sont tombés en martyrs et 27 autres ont été blessés dimanche lors d'une attaque des forces d'occupation sioniste dans le centre de Gaza.

Dans un communiqué, l'Agence de défense civile à Gaza a déclaré avoir « récupéré sept martyrs et transporté sept blessés depuis une maison d'habitation de la famille Youssef qui a été ciblée par l'occupation (sioniste) dans la région d'Abu Skander à Sheikh Radwan, au nord de la ville de Gaza ». « Nous avons également récupéré trois martyrs et transporté 20 blessés depuis une tour résidentielle de la famille Al-Haddad dans la région de Shabiyah, dans le centre de la ville de Gaza, après qu'elle ait été prise pour cible par des avions de guerre », a-t-elle ajouté.

L'entité sioniste continue ses opéra-

tions malgré une résolution du Conseil de sécurité de l'Onu exigeant un cessez-le-feu immédiat.

Des athlètes irlandais dénoncent le génocide contre les Palestiniens

Des athlètes irlandais ont manifesté, samedi, à Dublin pour dénoncer le génocide en cours contre le peuple palestinien, selon l'agence Wafa.

Lors de cette manifestation organisée par l'association « Irish Sport for Palestine », plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées devant le Parlement de Dublin.

Les manifestants ont exprimé leur solidarité avec le peuple palestinien en brandissant le drapeau palestinien et des jouets pour enfants pour symboliser les souffrances des enfants dans la bande de Gaza. Ils ont également levé un « carton rouge » pour demander l'exclusion de l'entité sioniste des événements sportifs internationaux.

Parmi les participants, l'ancien champion d'Europe de boxe, Eric Donovan, a pris la parole pour dénoncer les injustices en Palestine. Il a qualifié les événements en Palestine de « crime terrible et horrible » perpétré avec le soutien des alliés tels que les États-Unis et l'Europe. Donovan a appelé à la fin du génocide et à la liberté pour la Palestine. Depuis le 7 octobre dernier, les agressions dans la bande de Gaza ont causé la mort de 38.443 personnes et blessé 88.481 autres, avec de nombreuses victimes encore sous les décombres.

R. I. / Agences

RWANDA

Les électeurs appelés aux urnes pour choisir leur président

Les Rwandais sont appelés aux urnes, aujourd'hui, pour élire leur futur président pour un mandat de cinq ans, mais également leurs représentants au sein du Parlement pour la même durée.

Quelque 9,7 millions d'électeurs éligibles, dont 3,7 millions de jeunes, éliront le prochain président et 53 députés.

Trois candidats sont en lice pour la présidentielle, dont le sortant Paul Kagame qui sera opposé à Franck Habineza, chef du Parti démocratique vert, et l'indépendant Philippe Mpayimana.

Le corps électoral national annoncera les résultats provisoires des élections le 20 juillet, tandis que les résultats définitifs seront annoncés le 27 juillet, selon le calendrier de la commission électorale.

Quelque 100.000 agents électoraux volontaires seront déployés dans plus de 2.500 bureaux de vote à travers le pays, selon la commission électorale. Paul Kagame dirige le Rwanda depuis la fin du génocide des Tutsis en 1994.

R. I. / Agences

POUR UN AVENIR PLUS PACIFIQUE

L'Onu appelle à doter les jeunes des compétences nécessaires

Les jeunes sont touchés par une multitude de défis dont les conflits qui perturbent l'éducation et la stabilité, un environnement numérique polarisé qui entraîne des attitudes négatives, et des inégalités économiques persistantes limitent dans l'ensemble les opportunités offertes, souligne l'Onu, appelant entre autres, à les doter des compétences nécessaires pour favoriser une culture de la paix.

Dans son message marquant la Journée mondiale des compétences des jeunes, célébrée le 15 juillet de chaque année, le Secrétaire Général des Nations-Unies, Antonio Guterres appelle à mettre à la disposition des jeunes les moyens d'acquérir les com-

pétences dont ils ont besoin pour bâtir un avenir plus pacifique et plus durable pour toutes et tous.

Il faut donc veiller à ce que les jeunes aient les compétences nécessaires pour surmonter les difficultés d'aujourd'hui et tracer la voie d'un avenir plus pacifique, insiste-il, notant par ailleurs, que près d'un quart des jeunes dans le monde sont sans emploi et ne suivent ni études ni formation, et que ce taux est deux fois plus élevé pour les femmes.

De plus, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, le déficit de financement de l'éducation s'élève à 100 milliards de dollars par an, déplore le chef de l'Onu. Cette année, la Journée

mondiale des compétences des jeunes met l'accent sur les aptitudes utiles à la paix et au développement durable. Ce thème souligne le rôle crucial que jouent les jeunes dans la consolidation de la paix et la résolution des conflits, selon l'Onu. Pour Guterres, grâce à des activités de formation axées sur l'économie verte et l'économie numérique, toutes deux en pleine expansion, à des études qui leur donnent les moyens de contribuer à enrayer la propagation des discours de haine, et à la mise à disposition d'outils propices notamment à la médiation et au dialogue, les jeunes peuvent faire encore plus pour notre avenir commun.

R. I. / Agences

5 stades algériens homologués par la CAF

5 stades algériens ont reçu l'aval de l'instance de Motsepe pour accueillir les matches officiels des coupes africaines des clubs de football (Ligue des champions et Coupe de la CAF).

C'est ce qu'a annoncé, samedi, la Confédération africaine qui lève, en effet, le voile sur l'ensemble des enceintes continentales homologuées. Pour le cas de l'Algérie, la CAF a donné son feu vert à deux stades de la capitale, le 5-Juillet et Nelson-Mandela de Baraki. Deux autres infrastructures de l'est du pays peuvent également servir de lieu de réception pour nos clubs, à savoir les stades Chahid-Hamlaoui de Constantine et 19-Mai d'Annaba. Une seule arène de l'Ouest est, par ailleurs, reconnue conforme aux standards internationaux ; il s'agit de celle de Miloud-Hadhefi d'Oran.

Vers l'homologation des stades de Douéra et Tizi-Ouzou

Il est prévu aussi que les enceintes Ali-La-Pointe de Douéra (Alger) et Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, nouvellement inaugurées par le Chef de l'Etat Abdelmadjid Tebboune et attribuées au



MCA et à la JSK, soient validées dans les semaines à venir après leur mise en exploitation officielle dans le cadre du Championnat de Ligue 1. Le nouveau stade de la ville des Genêts devra accueillir son premier match officiel à l'occasion de l'ouverture du prochain exercice 2024-2025. La JSK affrontera le champion en titre mouloudéen. Quant à celui de Douéra, il sera le théâtre, en guise de son ouverture officielle, du derby MCA-PAC (2e journée). Si le CS Constantine (Coupe de la CAF) jouera les préliminaires chez lui au stade

Chahid-Hamlaoui, nos trois autres représentants continen-
taux, l'USM Alger (coupe de la CAF), le MC Alger et le CR Belouizdad (Ligue des champions) devront recevoir leurs adversaires au 5-Juillet et à Baraki. Le MCA et l'USMA

devraient opter pour le temple du 5-Juillet, une demande dans ce sens aurait été introduite, le CRB, de son côté, émet le souhait de profiter des installations de la belle infrastructure de Baraki. Il convient de rappeler qu'à l'ex-

ception des Rouge et Noir de Soustara, dont la compétition débutera dès le deuxième tour préliminaire, les autres clubs algériens feront leur entrée en lice à partir du premier tour préliminaire.

Vers le retour du contrôle anti-dopage en Ligue 1 Mobilis

L'on se dirige vers le retour du contrôle anti-dopage en Ligue 1 Mobilis à partir de la nouvelle saison 2024-2025. Plusieurs nouveautés sont attendues en prévision du prochain exercice de la Ligue 1 Mobilis de football dont le démarrage a été fixé par la FAF au 14 septembre. Il sera question, selon des sources fédérales, du retour du contrôle anti-dopage. Des journées d'information devront être tenues avec les staffs médicaux des clubs. Parmi entre autres mesures prises par la Fédération, le retour de la suspension du huis clos après la flam-
bée de la violence déplorée durant la deuxième moitié de la saison précédente.

Report de toutes les compétitions de boxe



Report de toutes les compétitions de boxe à une date ultérieure pour des raisons organisationnelles, selon la FAB. La Fédération algérienne de boxe (FAB) a annoncé, samedi, qu'elle a « décidé de reporter à une date ultérieure l'ensemble des compétitions » qui étaient inscrites à son programme pendant les prochains mois,

évoquant « des contraintes » liées à l'aspect organisationnel. La FAB a adressé, par ailleurs, un message d'excuses à l'intention des clubs et des différentes Ligues de wilayas, les priant de bien vouloir « se montrer compréhensifs » vis-à-vis de cet ajournement. Parmi les compétitions qui ont été repoussées à une date ultérieure, le

Championnat national de la catégorie minimes, qui devait se dérouler cet été dans la wilaya de Tébesa. La dernière compétition organisée par la FAB avant l'annonce de cet ajournement a été la Coupe d'Algérie des cadets (garçons et filles), disputée début juillet à la salle omnisports des Eucalyptus (Alger).

La JSC Ouled Adouane remporte la Coupe d'Algérie de volley-ball

La JSC Ouled Adouane a remporté, ce samedi, la Coupe d'Algérie de volley-ball 2024 (seniors messieurs). La JSC Ouled Adouane a battu en finale la CAS Theniet El Abed sur le score de 3 sets à 0 (25-21, 25-23, 25-18), à la salle omnisports Belkacem-Mohamed-Berchache à Constantine. A

la faveur de ce succès, les volleyeurs d'Ouled Adouane décrochent la deuxième Coupe d'Algérie de l'histoire du club après celle de 2022. La formation d'Ouled Adouane succède au palmarès de l'épreuve au WA Tlemcen, sacré en 2023 contre la NR Bordj Bou-Arréridj sur le score de 3 sets à 1.



SHERLOCK HOLMES :
JEU D'OMBRES



20h25

TMC

Le prince héritier d'Autriche a été découvert mort. Les premiers éléments font penser au suicide, mais pour Sherlock Holmes il s'agit bel et bien d'un meurtre.

SPINNERS



20h10

CANAL+

Après avoir échappé de justesse aux meurtriers de Percy, Ethan sa mère et son frère doivent quitter rapidement leur domicile et la ville pour se cacher. Jenny découvre que Damien est malade. Elle demande des informations à Hercules. De son côté, Amber annonce à Shane qu'elle n'a plus de nouvelles d'Ethan et qu'il ne répond pas au téléphone depuis la veille. L'inspecteur Nazeem apprend qu'Ethan tente de fuir la ville.

PARIS ACCUEILLE LA FLAMME
OLYMPIQUE, LA GRANDE SOIRÉE



20h10

2

Après avoir parcouru la capitale française durant deux jours, la flamme olympique termine son relais sur la place de la République. Pour célébrer ce passage historique, un grand concert exceptionnel est organisé sur ce lieu symbolique de la culture parisienne. Sur scène, trois artistes francophones, plébiscités par la jeune génération, sont mis à l'honneur pour faire vibrer le cœur des Français en offrant un show magique, présenté conjointement par Laury Thilleman, Laurent Luyat et Mohamed Bouhafsi. Une belle étape dans ce vaste périple international parti d'Olympie, en Grèce, le 16 avril 2024, qui se poursuit dès le 17 juillet vers les Hauts-de-France, avec une première étape dans la ville de Saint-Quentin, dans l'Aisne. Après plusieurs arrêts, la flamme reviendra à Paris pour l'ouverture des Jeux le 26 juillet.

L'AS DES AS



20h10

3

Pendant les JO de Berlin, un boxeur, héros de la Grande Guerre, se prend d'amitié pour un jeune juif, traqué avec sa famille par la Gestapo.

LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

UN ÉLÉPHANT, ÇA TROMPE
ÉNORMÉMENT



19h55

arte

Inséparables depuis leur tendre jeunesse, Etienne, Simon, Daniel et Bouly approchent de la quarantaine. Pour ces grands enfants, le cap est difficile à passer. Bouly, machiste et séducteur impénitent, tombe de haut quand il découvre que sa femme, Marie-Ange, a quitté le domicile conjugal. Simon, médecin hypocondriaque, est flanqué d'une mère envahissante qui effraie ses prétendantes. Daniel ne se console pas d'un amour perdu et Etienne est heureux dans son couple, mais il est obsédé par l'image d'une jeune femme en robe rouge, entraperçue dans un parking.

NUS ET CULOTTÉS



20h05

5

Toujours nus et sans argent au début de leur périple, Nans et Mouts partent cette fois-ci de Saint-Raphaël sur la côte d'Azur avec le rêve d'organiser un concert de piano au pied d'un glacier. Mais attention, un rêve peut en cacher un autre. Leur première mission consistera donc à trouver de quoi transporter un piano à queue

SHOW ME YOUR VOICE



20h10

6

Des candidats vont tenter de démasquer les bons et les mauvais chanteurs, parmi un panel d'autres candidats mystères. Pour aider les "enquêteurs", des célébrités sont en soutien. Hélène Ségara, Natasha St Pier, Michèle Bernier, Elodie Frégé ou encore Angunn par exemple, vont apporter leur expérience.

CRIMES



20h05

Chérie 25

Scénario diabolique. Dans la matinée du 3 mars 1996, le cadavre d'un jeune homme, lardé d'une quarantaine de coups de couteau, est découvert sous la dalle du jardin d'un pavillon cossu de Gournay-sur-Marne, en Seine-Saint-Denis • Guet-apens entre ados. Le 11 janvier 2012, Maxime, âgé de 14 ans, est retrouvé mort sur une route forestière près d'Etouvans, dans le Doubs. Le corps est à moitié calciné • Le parc de l'horreur. Le 14 janvier 2011, à Woluwe-Saint-Lambert, en Belgique, Kevin, 29 ans, est poignardé. Les suspects sont interpellés grâce à des caméras de surveillance.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:47
Dohr	12:54
Asr	16:43
Maghreb	20:05
Icha	21:46

LES ATHLÈTES PALESTINIENS AUX JO-2024 DE PARIS

UN SYMBOLE DE RÉSISTANCE

Le départ, hier dimanche depuis la ville de Ramallah, des athlètes palestiniens pour les Jeux olympiques de Paris (26 juillet-11 août) marque un moment crucial pour la délégation palestinienne qui voit en cet événement « une opportunité de dénoncer l'agression génocidaire sioniste à Ghaza ».

Lors d'une cérémonie de départ à Ramallah, en Cisjordanie occupée, la ministre d'État aux Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, Varsen Aghabekian Shahin, a souligné « l'importance de cette participation sportive dans un contexte de conflit ». « Le départ de nos athlètes pour les JO-2024 intervient dans un moment très sombre de notre histoire », a déclaré la ministre lors d'une conférence de presse organisée à l'Institut français de Ramallah.

La ministre a insisté sur le fait que « les athlètes palestiniens ne sont pas seulement des sportifs, mais aussi des symboles de la résistance palestinienne ». S'adressant notamment à Valérie Tarrazi, nageuse américano-palestinienne présente lors de la cérémonie, elle a rappelé que « représenter la Palestine aux JO de Paris, après neuf mois de guerre à Ghaza, c'est déjà une victoire ». A noter que l'État palestinien sera représenté par huit athlètes dans six disciplines différentes (athlétisme, natation, taekwondo, judo, boxe et tir) et par deux autres athlètes pour les Jeux paralympiques. Pour sa part, le président



du Comité olympique palestinien, Jibril Rajoub, a souligné « l'importance de l'exposition médiatique des Jeux Olympiques pour sensibiliser l'opinion publique à la campagne militaire sioniste à Ghaza », affirmant que « les athlètes doivent se servir de cette tribune pour dénoncer la guerre et faire entendre la voix du peuple palestinien ».

Pour rappel, le Forum islamique européen (FIE) a appelé, au mois de mars dernier, le Comité olympique à « empêcher » la participation de l'entité sioniste aux Jeux Olympiques de Paris et « à suspendre son adhésion aux institutions sportives internationales en raison de ses crimes de guerre et du génocide contre le peuple palestinien ».

LIGUE DE DIAMANT 2024

SEDJATI QUALIFIÉ POUR LA FINALE

Sedjati s'est qualifié pour la finale du 800 mètres de l'édition 2024 de la Ligue de Diamant d'athlétisme, prévue mi-septembre prochain à Bruxelles (Belgique), selon la liste dévoilée hier par les organisateurs. Sedjati a assuré cette qualification grâce à ses deux dernières victoires aux étapes de Paris et Monaco, avec à la clé deux excellents chronos, considérés comme les meilleures performances de l'année sur la distance. En effet, après avoir brillé lors de la huitième étape à Paris, avec un chrono de 1:41.56, le natif de Tiaret (25 ans) a récidivé quelques jours plus tard, lors de la neuvième étape, disputée à Monaco, avec un chrono de 1:41.46.

Le Kenyan Wyclife Kinyamal le devance d'un point

Sedjati est en deuxième position dans le Ranking qualificatif pour la finale

de cette édition 2024 de la Ligue de Diamant, avec un capital de 24 points. Il compte une longueur de retard sur l'actuel leader de ce classement, le Kenyan Wyclife Kinyamal (25 pts), et sept points d'avance sur son poursuivant immédiat, le Botswanaï Masalela Tshepiso, troisième, avec dix-sept unités. Sedjati compte également parmi les huit sportifs qui représenteront l'Algérie dans la discipline athlétisme, aux Jeux Olympiques de Paris, les sept autres étant Slimane Moula (800 m), Mohamed-Ali Gouaned (800 m), Yasser Mohamed-Taher Triki (triple saut), Amine Bouanani (110m/haies), Oussama Khenoussi (lancer du disque), Zahra Tatar (lancer du marteau) et Bilal Tabti (3.000 m/steeple). L'Algérie participera aux JO de Paris (26 juillet – 11 août) avec un total de 46 athlètes, évoluant dans 15 disciplines différentes.

LAGHOUAT

Plus de 44 kg de cocaïne saisis

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Laghouat ont saisi plus de 44 kg de cocaïne et arrêté une bande criminelle composée de 7 individus, dont un de nationalité étrangère, a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité.

« Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, sous toutes ses formes, à travers le territoire du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Laghouat, les éléments de la brigade de recherche ont mis fin à l'activité d'une bande criminelle transnationale spécialisée dans le transport, le stockage et le trafic illicite de drogues sur l'ensemble du territoire national », a précisé la même source. La bande criminelle est composée de « 7 individus, dont un de nationalité étrangère, âgés entre 30 et 52 ans », selon le communiqué.

Selon la même source, les éléments de la brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande, relevant de la Direction régionale des Douanes de Laghouat ont perquisitionné, au niveau de la RN 01 reliant Laghouat et Djelfa. Après quoi, une quantité importante de cocaïne a été trouvée dissimulée à l'intérieur de ce véhicule, estimée à 44,278 kilogrammes, et arrestation du conducteur.

Après approfondissement de l'enquête, la compétence a été étendue à plusieurs wilayas du pays, donnant lieu à « l'arrestation des sept membres de la bande criminelle et la saisie de trois véhicules, de téléphones portables et de sommes d'argent en monnaie nationale et en devises ».

Les individus arrêtés seront présentés devant les juridictions compétentes pour des charges de détention, transport, stockage et trafic illicite de drogues dures (cocaïne) en bande criminelle organisée transnationale.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

13 morts et 230 blessés en 24 heures

13 personnes ont trouvé la mort et 230 autres ont été blessées dans 200 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué un communiqué de la Protection civile.

Les Services de la Protection Civile ont confirmé également que le nombre total d'interventions était de 4.017, à raison d'une intervention toutes les 21 secondes au cours des dernières 24 heures.

Par ailleurs, les mêmes services ont enregistré 1.035 interventions en mer et plans d'eau, au cours desquelles 785 personnes ont été secourues, tandis que 3 décès par noyade ont été enregistrés.

ALGER ET TIPASA

La Seaal lance un appel aux habitants

La société des eaux et de l'assainissement d'Alger « Seaal » a invité, hier, les habitants des wilayas d'Alger et de Tipasa à profiter des services de la centrale d'accueil téléphonique opérationnelle via le numéro vert « 1594 ».

Dans un communiqué publié par l'organisme public, il est précisé que le centre d'appels travaille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 « pour répondre à tous les besoins des citoyens liés aux services d'eau et de l'assainissement, qu'ils soient techniques ou commerciaux ».

Concernant les services, la Seaal a indiqué que le centre d'accueil téléphonique permet de signaler les fuites ou les coupures d'eau, de se renseigner sur les factures et les modes de paiement, de demander des informations sur la qualité de l'eau, de signaler le déversement du débit d'eau à perte, de soumettre des plaintes ou des suggestions pour améliorer le service public.